

EXEMPLES DE CRITERES D'APPRECIATION POUR LA REALISATION DE L'ENTRETIEN PROFESIONNEL

Les critères à partir desquels la valeur professionnelle de l'agent est appréciée, au terme de cet entretien, sont **fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées et du niveau de responsabilité assumé**. (Décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux et Décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels).

La liste ci-dessous reprend **des exemples** de critères permettant d'apprécier la valeur professionnelle des agents.

Ces exemples **sont donc donnés à titre indicatif** il appartient à chaque collectivité d'établir ses critères, de les soumettre au comité technique et de les inscrire dans sa délibération.

➤ L'EFFICACITE DANS L'EMPLOI ET LA REALISATION DES OBJECTIFS

- Implication dans le travail
- Assiduité, disponibilité
- Rigueur, respect des délais et des échéances
- Respect de l'organisation collective du travail
- Initiative, organisation, anticipation

➤ LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

- Compétences techniques de la fiche de poste
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Respect des règlements, normes et procédures
- Qualité d'expression écrite et orale
- Maîtrise des nouvelles technologies
- Réactivité et adaptabilité
- Capacité à entretenir et développer ses compétences

➤ LES QUALITES RELATIONNELLES

- Relations avec les élus, avec la hiérarchie
- Relations avec les autres intervenants (enseignants, animateurs...)
- Relations avec le public
- Travail en équipe
- Ecoute
- Esprit d'ouverture au changement

➤ LA CAPACITE D'ENCADREMENT OU A EXERCER DES FONCTIONS D'UN NIVEAU SUPERIEUR

- Animer une équipe
- Organiser
- Déléguer et contrôler
- Faire des propositions
- Mobiliser et valoriser les compétences individuelles et collectives
- Prendre et faire appliquer des décisions
- Prévenir et arbitrer les conflits
- Faire circuler les informations nécessaires à l'efficacité collective de l'équipe et à l'efficacité individuelle des agents
- former, transmettre son savoir